



En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 429 du 1^{er} juin 2016

Communiqué du SNTRS-CGT

En finir avec une politique d'innovation et de transfert qui marginalise la recherche publique

Selon le secrétaire d'Etat Thierry Mandon, les coupes budgétaires affectant l'ESR, seraient dues à l'absence de personnels issus de la recherche dans l'appareil d'Etat. Pour y pallier, toujours selon T Mandon il faut que les titulaires d'un doctorat entrent dans la haute fonction publique, ce qui n'est pas demain la veille ! Le secrétaire d'Etat et sa ministre de tutelle n'ont pas été capables d'intervenir au niveau du gouvernement pour que ces amputations budgétaires soient annulées. Quel aveu d'impuissance ! Il a fallu que la communauté scientifique manifeste son émoi notamment par ses prix Nobel pour que le gouvernement revienne tout du moins en paroles sur ces mesures.

L'explication de T Mandon est un peu courte. Les décideurs politiques qui ne connaissent rien à la recherche, peuplent l'appareil d'Etat depuis longtemps. Si la recherche est aussi peu considérée, c'est pour des raisons liées à des choix politiques. Depuis 10 ans la recherche publique n'a plus pour fonction d'étendre le champ des connaissances, mais d'être réduite pour l'essentiel à l'innovation et depuis peu au transfert. Elle n'a plus de dynamique propre, étant subordonnée aux financements contractualisés.

Avec, ce changement de paradigme les organismes de recherche tendent à être de plus en plus gérés comme des entreprises. La culture managériale du privé s'y est imposée. L'évaluation a fait place à la dictature des indicateurs avec leurs critères de productivité. Comme dans les entreprises, les maîtres mots sont objectifs et performance ! Au CNRS, les cadres de direction sont maintenant issus d'administrations étrangères à la recherche. La technocratie stérilisante règne en maître dans l'ESR.

Le programme d'investissement d'avenir si structurant avec les IDEX, I SITE, LABEX, EQUIPEX et Instituts Convergences est dirigé par le Commissariat général à l'investissement sous l'autorité du premier ministre. Les commissaires généraux sont étrangers au monde de la recherche. René Ricol était un expert-comptable commissaire au compte, René Gallois et Louis Schweitzer sont des dirigeants d'entreprises. Il y a très peu de collaboration entre Commissariat général à l'investissement et le secrétariat de T Mandon, un comble !

Autrefois représenté par un ministre de plein exercice, l'ESR n'est plus maintenant représenté que par un secrétariat d'Etat, sous l'autorité du Ministère de l'Education. Le secrétariat d'Etat ne fait qu'accompagner des décisions prises à un niveau supérieur de l'Etat.

Cette marginalisation de la recherche au sein de l'appareil d'Etat est la conséquence de la réduction continue de ses financements et de la conception utilitariste de ceux qui la dirigent.

Son avenir dépend uniquement de la mobilisation et de la lutte de l'ensemble de ses personnels.